

MÉDECINE DE LA RÉÉDUCATION

1. Image du handicap au cours du temps.

Handicap= terme générique qui regroupe déficience, limite d'activité et restriction de participation.

Loi du 11/02/05 a instauré une définition.

Constitue un handicap au sens de la présente loi toute limitation d'activité, ou restriction de participation à la société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, transitoire ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Cette définition regroupe l'ensemble des problèmes posés dans le monde du handicap.

Perception des handicapés:

Oscille entre intégration et exclusion, attitude très ambivalente.

a) Antiquité: civilisation sumérienne et égyptienne. Globalement accueillante aux faibles. Présence de prothèse (palier à l'absence d'un membre) ou d'orthèses (aider une fonction anatomique).

Les nouveaux nés atteints de malformations étaient considérés comme touchés par les Dieux.

Les invalides guerriers quant à eux étaient pris en charge par la cité (obligation).

Liste d'infirmité (qui étaient considérées comme la conséquence d'impuretés) qui empêchait le contact du sacré.

b) Avènement de l'histoire du Christ: rupture puisque privilège toute personne rejetée par la société.

L'éthique sociale des pharisiens est remplacée par une éthique d'amour.

Dans le Coran, il est dit: "nul grief à l'aveugle, nul grief aux boiteux,...".

C'est ainsi que l'on bâtit des établissements spécifiques de secours. Au IV^e siècle l'on assiste à la construction de Basilia (?) par Basile de Césarée.

À Paris, l'hôtel Dieu entre 1160 et 1260, les quinze-vingt pour les aveugles,...

c) Moyen-âge: guerre et épidémies amènent la confusion entre pauvres et infirmes. En effet, ils sont tous mis dans le même sac appelé gueux.

Ces derniers qui erraient en bande étaient redoutés de la société bourgeoise.

Création de la Salpêtrière et de l'hôpital des invalides, tout deux à Paris.

C'est l'époque des premières réflexions scientifiques pour comprendre les raisons d'infirmité.

1515-1565, Vésale et Padoue travaillent à cette réflexion.

→ Chirurgie d'Ambroise Paré; Harvey et les découvertes physiologiques.

d) Siècle des lumières: beaucoup de réflexions par Diderot (lettre sur les aveugles à l'intention de ceux qui voit), Rousseau, Montesquieu (l'égalité civique, droit de tous).

En 1755, première école pour les sourds muets (par un abbé).

En 1784, première école pour les enfants aveugles (par Valentin oui).

e) Révolution: La constituante commande un recensement de la population dans les hôpitaux.

loi de 1790: bienfaisance publique est différente d'une vertu compatissante, mais c'est un devoir et justice.

Différenciation des pauvres valides, oisifs, vieillards et invalides.

Pour la première fois, un état incite à la création d'une caisse de prévoyance, favorise la prévention et soins à domicile.

→ comités de secours publics → convention plus draconienne et plus radicale, elle institue le droit de travail pour les sans emplois.

Loi du 23/06/1793: introduit assistance aux infirmes proportionnellement à la perte de capacité physique.

f) XIXe: tout s'estompe et l'état se désolidarise totalement.

Bureaux de bienfaisance (resto du coeur). Certaines obédiences créés des établissements spécifiques de soins.

Nécessité de soins et d'éducation sont peu à peu amener par Pirolles,...

Premières expériences: éducation d'enfants déficients mentalement. Institution de classes spéciales.

g) De nos jours: dominance intellectuelle fondée sur l'idée d'intégration pour replacer, réinsérer, réadapter, rééduquer, pour mettre dans le circuit ordinaire sous des pressions idéologiques, médicotocratiques (réinsérer dans le circuit professionnel économique), démocratique (faire participer tout citoyen à la société).

Loi de 1898: indemnisation des accidents du travail.

Loi de 1918: hospice des mutilés de guerre.

Loi de 1924: emploi des mutilés.

Loi de 1945: création de la sécurité sociale.

Loi de 1957: obligation d'emplois des handicapés.

Loi de 1975: intégration des handicapés.

Loi de 02/05: égalité des droits et des chances, la participation des personnes handicapés.

Après la première guerre mondiale, nouvelles pensées qui s'accompagne d'un souci de répondre aux conséquences physiques dues à la guerre.

→ naissance dans le milieu médical de l'idée de soulager les invalides.

→ handicapés (terme générique) remplace: impotent, incapable,...

La télévision n'hésite pas à mettre en avant ce monde du handicap. Ils sont soumis montrés comme dépendants, et très rarement comme assumant un poste positif.

Les enfants ont souvent peur des handicapés, car les adultes eux-mêmes ne sont pas à l'aise en face de handicapés.

En médecine, la notion de handicap est un concept intégré.

1980: L'OMS par son travail a proposé globalement pour intégrer le handicap un modèle tri-dimensionnel intégrant le monde médical.

→ proposition d'un regard sur ce que nous allons vivre dans notre milieu professionnel: basé sur des notions de déficiences, d'incapacités,...

Schéma 1

Le traitement restitue dans la mesure du possible une capacité proche de 100%. Le pourcentage résiduel de réduction de capacité (= incapacité résiduelle) → traitement pour y palier mais si ce n'est pas possible alors l'incapacité est définitive. Handicap sera le préjudice pour un individu donné d'une déficience et d'une incapacité résultante entravant l'expression d'un rôle normal; le handicap est donc qualifié sous un regard socio-médical.

-Qu'est-ce qu'une lésion: altération de l'anatomie normale.

-Une maladie: expression de cette altération; elle se traduit par des signes ou symptômes qui regroupés vont donner des syndromes.

-Déficience: perte de substance ou altération d'une fonction ou d'une structure anatomique, physiologique ou psychologique= extériorisation d'un état pathologique. La déficience est transitoire ou définitive.

Plusieurs types de lésions peuvent entraîner plusieurs types de maladies pouvant être à l'origine d'une même déficience.

Par exemple, des produits différents (alcool,...) attaquent les nerfs ce qui peut engendrer une paralysie musculaire (= déficience).

La déficience entraîne une réduction d'accomplir une quelconque activité physique ou psychique.

Exemple: incapacité à la marche mais ce n'est un handicap que si dans la société, la personne marchait.